COLLABORATEURS DE CABINETS COMPTABLES — RÉF. EC-12

TVA des TPE : déclarer juste et contrôler la **cohérence**

La TVA est l'impôt que les TPE déclarent le plus souvent et que l'administration contrôle le plus facilement.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 280 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
280 € HT par participant

Durée	**14 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

La TVA est l'impôt que les TPE déclarent le plus souvent et que l'administration contrôle le plus facilement. Avec la fin du régime simplifié au 1er janvier 2027, une grande partie des clients des cabinets passe à la CA3 mensuelle ou trimestrielle : plus de déclarations, plus de pièces à obtenir à temps, plus de risques d'erreur.

POUR QUI

Collaborateurs et assistants comptables qui établissent des déclarations de TVA

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Déterminer le régime de TVA d'un client et suivre ses seuils
- ✓ Préparer la bascule des clients du régime simplifié vers la CA3 au 1er janvier 2027
- ✓ Contrôler le droit à déduction et les justificatifs
- ✓ Rapprocher chaque déclaration de la comptabilité
- ✓ Corriger une erreur et régulariser

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min
Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 Les régimes et les seuils — 2 h 15
Franchise en base (2026 : 85 000 € pour les ventes, 37 500 € pour les services), régime simplifié, réel normal · Fin du régime simplifié au 1er janvier 2027 : CA3 mensuelle ou trimestrielle, fin des acomptes · Suivre le dépassement des seuils · Cas pratique : régime de 8 clients au 1er janvier 2027

03 Collectée et déductible — 2 h 15
Exigibilité : livraisons, prestations, encaissements · Droit à déduction : facture conforme, ticket qui ne suffit pas, exclusions (véhicules de tourisme, cadeaux au-delà de 73 € TTC) · Autoliquidation · Zone grise : la TVA déduite sur un ticket de supermarché · Cas pratique : contrôler la TVA déductible d'un mois

04 Contrôler la cohérence — 2 h 15
Rapprochement du chiffre d'affaires déclaré et comptabilisé · Comptes de TVA soldés, crédits de TVA et remboursement · Ce que voit l'administration : croisement avec les relevés bancaires et, demain, la facture électronique · Cas pratique : rapprochement annuel de la Boulangerie Saint-Roch

05 Corriger et régulariser — 2 h 15
Erreur sur une déclaration déposée : régularisation sur une déclaration suivante ou déclaration rectificative · Intérêts de retard, majorations, droit à l'erreur · Calendrier de dépôt et pénalités de retard · Cas pratique : corriger 3 erreurs

06 Atelier — 2 h
Azur Clim Services passe du régime simplifié à la CA3 au 1er janvier 2027 : régime, calendrier, contrôle de l'année 2026 et première déclaration

07 **Mise en situation pratique à déposer** — 2 h

Cas pratique à réaliser et à déposer • Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation

08 **Évaluation finale** — 30 min

Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Chaque séquence part d'une situation vraie de cabinet, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte au client et au cabinet, et le bon réflexe, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent en cabinet et passe… jusqu'au contrôle ou au litige) et les bonnes pratiques. Cas fil rouge : Cabinet Masséna Expertise (fictif), cabinet niçois de 14 collaborateurs, et ses clients artisans et commerçants.

Aucun logiciel n'est enseigné : la pratique se fait sur des pièces, des relevés et des modèles.

Boîte à outils remise : arbre des régimes de TVA 2026-2027, tableau de suivi des seuils, check-list avant dépôt, grille de rapprochement chiffre d'affaires et TVA (.xlsx), plan de bascule vers la CA3.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

TVA des TPE : déclarer juste et contrôler la cohérence vous intéresse ?

Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : EC-12.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59